Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un baccalauréat
- Avoir suivi un 1er semestre à l'université (économie, AEI, droit…)
- Faire acte de candidature : dossier à compléter
- Etre ponctuel et assidu

LYCEE CHAMPLAIN

RUE DES BORDES

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

PERSONNES A CONTACTER :

catherine.etronnier@ac-creteil.fr

sabine.louis@ac-creteil.fr

SEMESTRE GAGNANT
BTS GESTION de la PME

Pour qui ?

- **Des étudiants motivés**
- **Des étudiants ayant suivi un S1 à l'université en :**

  - Economie gestion

  - Droit

  - Administration des échanges Internationaux

  - Etc....
- **Des étudiants souhaitant changer d'orientation**

Pour quoi ?

- **Valider cette première année d'études supérieures**
- **Entrer en deuxième année de BTS gestion de la PME en septembre 2022**
- **Être encadré et aidé**

Comment ?

Des modalités spécifiques d'enseignement

- **Une période de six mois pour valider le niveau de première année de BTS Gestion de la PME**
- **Un fonctionnement annualisé où les enseignants adopteront une programmation à la fois individualisée et collective pour la réussite de tous**
- **Un stage de 6 semaines dans une PME**
- **Un tutorat facilitant :**

  - l'acquisition des méthodes de travail

  - la construction du parcours professionnel

  - l'acquisition de l'autonomie nécessaire pour réussir en 2ème année de BTS
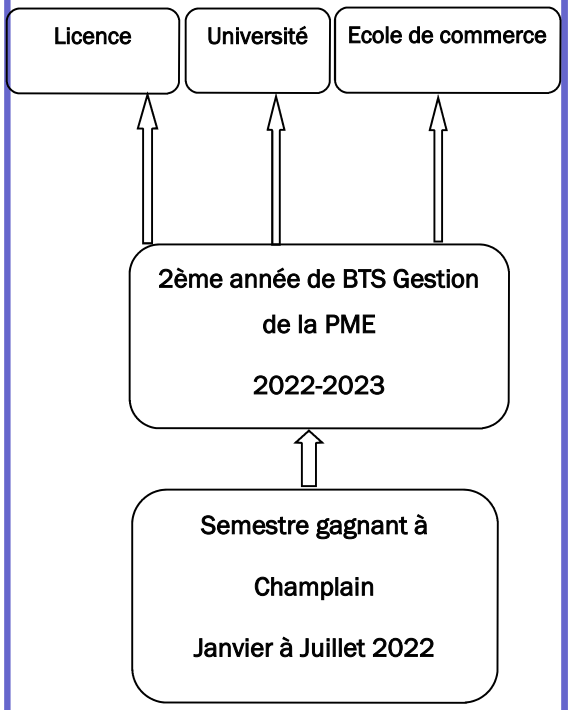
Un parcours sur six mois pour ne pas perdre son année